



Les brèves du Conseil Municipal du 26 mai 2021

Sur les points à l'ordre du jour nous retenons :

Tiers lieu l'ETAPE :

Lors du dernier conseil, nous avons dénoncé Relais Entreprise (société gestionnaire du tiers lieu) qui ne cesse de demander de nouveaux financements pour soi-disant de nouveaux services prévus initialement dans le contrat de départ. Sous couvert de demande de subventions, la commune y accède.

La majorité a donc fait venir les responsables pour nous fournir des explications. Nous découvrons leur présence en conseil. Ils expliquent que pour leur développement, ils multiplient les actions de communication qu'ils répercutent sur leurs clients puisque c'est censé leur revenir. Sur les surcoûts qui justifient les demandes de subventions, ils sont très laconiques. Le tiers lieu est occupé à 80 % mais devrait l'être à 100 % en regard des demandes en instance. Nous ne comprenons pas alors pourquoi accentuer la communication et nous découvrons que la majorité veut faire un nouvel espace. Pour une idée qui était nulle quand nous l'avions proposée, nous voyons qu'elle prend de l'ampleur. Cette nouvelle implantation permettrait –elle un accès handicapé qui n'existe pas aujourd'hui ?

La société loue son action autour du développement durable pour rapprocher les personnes de leur lieu de travail.

En l'état, nous finançons une entreprise privée dans son développement national, par le biais de financements publics (Conseil départemental, Conseil Régional et Commune). Nous préférerions une aide à nos entreprises locales.

Appel d'offre école du Trépadé :

Il s'agit du désamiantage des sols et de travaux de peinture.

La majorité a décidé de ne repeindre que l'extérieur de l'entrée de l'école. Le reste ne se voyant pas et n'en ayant pas besoin selon Mme la Maire. Nous vous invitons à aller regarder depuis le chemin des Capeliers l'état des murs ainsi que celui de la clôture de l'entrée. Nous dénonçons cette gestion où seule l'apparence compte.

Protocole avenants des marchés publics :

De manière récurrente lors des travaux, des avenants sont nécessaires. Ils sont le plus souvent dus à des oublis ou des erreurs dans les appels d'offre (oublis de règle de sécurité, oublis de caissons pour les volets roulants, etc..). Sous couvert de réactivité, ils proposent une procédure qui éviterait le débat en conseil municipal et du coup nos remarques... Nous faisons reporter ce point car des documents nous sont envoyés dans la journée du conseil et de nombreuses incohérences sont pointées.

Muretain agglo :

Les élus de la majorité avec ceux de 11 autres communes n'ont pas siégé au conseil communautaire du 25 mai. Ils protestent ainsi contre le fonctionnement actuel et en ont informé seulement les 26 Maires du Muretain agglo. Les autres conseillers et nous, citoyens, ne sommes sûrement pas dignes d'être informés. Pour nous, il est clair que cette absence est une réaction immature et sûrement une simple agitation avant les élections

à venir. Soulignons que ces contestataires silencieux jusque-là et membres de l'exécutif se contentent de dénoncer sans rien proposer. Nous les invitons à reprendre le projet de charte de territoire autour de projets précis, pour le Muretain agglo, que nous avons travaillé pour les élections municipales avec plusieurs autres candidats.

Les tarifs des piscines vont augmenter. Il y aurait un déficit de plus d'un million et demi à combler. En général, ce service public est rarement bénéficiaire ou à l'équilibre. De plus, un tel montant n'apparaît pas en une année. Et les années précédentes, aucun de ces élus communautaires n'en a parlé.

Nous n'avons toujours pas accès aux budgets ou documents pourtant publics... Encore un manque de transparence dans la gestion communautaire.

Etat des fossés :

Suite à des travaux, plusieurs fossés sont partiellement bouchés, nous avons demandé une intervention pour éviter des problèmes de débordements. Comme depuis 6 ans, Mme la Maire nous demande où, visiblement elle ne serait pas au courant des travaux sur la commune. Nous n'avons indiqué qu'un seul endroit car nous alertons régulièrement et nous ne sommes pas entendu ou sommes simplement dénigrés, les élus de la majorité doivent suivre de plus près la vie de la commune et les travaux qui y sont réalisés pour relever les malfaçons.

Après le conseil, nous avons poussé l'ironie à signaler à des adjoints le lierre poussant à l'intérieur de la salle des fêtes et les planches de rives pourries à l'extérieur de la salle du Trépadé. Pourtant, nous nous réunissons souvent dans cette salle et nous pensons que nous avons les mêmes yeux.

La fête locale :

Elle est donc annulée. Les forains ne veulent pas venir... la fête devait se tenir sur le parking du stade des Boulbènes. Pour la petite histoire, il était impossible de l'y déplacer les années précédentes car les manèges étaient trop lourds pour le sol, aujourd'hui cela n'est plus vrai, en fait, il n'y a aucun problème : « Les manèges sont moins lourds que les caravanes des forains... les emprises aux sols sont différentes » explique Mme la Maire. Nous vous laissons méditer sur l'évolution du discours...

***Prochain Conseil Municipal: le jeudi 10 juin 2021 à 18h30,
salle du Trépadé, retransmis sur les réseaux sociaux de la commune***

**Surveillez votre boîte aux lettres, le journal de Fonsorbes
l'Humain d'Abord va bientôt être distribué**

Pour nous joindre ou nous rejoindre, c'est simple comme bonjour...

Le blog : www.fonsorbes.afgot.fr **ou par mail :** fonsorbeshd@gmail.com

Twitter: [@humaindabord](https://twitter.com/humaindabord) **Instagram:** [fonsorbes_lhumaindabord](https://www.instagram.com/fonsorbes_lhumaindabord)

Facebook: [Fonsorbes l'Humain d'Abord](https://www.facebook.com/Fonsorbes-l-Humain-d-Abord)